



Pompe a chaleur aire/eau qui surconsomme

Par **Manu10**, le **01/02/2023** à **12:42**

Bonjour, je vous contacte suite à un problème de pompe a chaleur neuve aire eau , installer depuis octobre 2022 et qui as était financer par les aides de l'état et installer par une entreprise labelise RGE. Depuis cette installation ma facture d'électricité s'envole ,soit au alentour de 800 Euros par mois. J'ai un contrat d'entretien chez l'installateur qui a monté la pompe mais quand je demande un rdv personne ne vient . J'ai donc contacter mon assurance pour avoir une aide juridique,ils me demandent de faire appel à un expert qui pourra affirmer si ma consommation importante dépend bien de ma pompe a chaleur. Serait il possible pour vous d'intervenir face a ce genre de problème et apporter des réponses face a ce disfonctionnement afin que je puisse me retourner par la suite par rapport à mon assistance juridique. Merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **01/02/2023** à **13:06**

Bonjour,

Il y a forcément une garantie concernant votre PAC. Toutefois croire qu'elle ne consommerait rien est illusoire. Il y a forcément une consommation électrique qui est à comparer avec sa documentation technique. Une expertise est indispensable, puisque votre consommation ne dépend pas QUE de la PAC, il y a aussi d'autres équipements énergivores dans votre logement (cumulus, four, etc)

D'autre part la performance d'une PAC est très mauvaise si les températures sont négatives, et donc la consommation s'en ressent en hiver.